

RACISME

Pour l'amitié entre les peuples

● Ils sont vingt-cinq mille qui vont à contre-courant de l'opinion la plus répandue chez eux, vingt-cinq mille adhérents répartis à travers toute la France en soixante-dix comités locaux pour combattre le racisme ; vingt-cinq mille qui appartiennent à toutes les familles de pensée. Albert Lévy, le secrétaire général, explique : « Parmi les adhérents du MRAP [Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix], certains sont athées, d'autres pas, certains sont marxistes, d'autres humanistes et même écologistes. »

Ce qui rassemble tous ces hommes de bonne volonté, c'est la lutte contre le racisme, toute forme de racisme. Le MRAP est né en 1949, de l'initiative d'anciens résistants, dans une Europe d'après-guerre où le racisme le plus patent était l'antisémitisme. Depuis, le MRAP est présent dans toutes les luttes contre la discrimination. Bien qu'organisation nationale, il a acquis un statut consultatif aux Nations unies. Il a mené avec succès, en 1972, une campagne pour faire voter une loi contre le racisme. Voilà une année qu'il essaie d'associer les notables français à sa lutte. Son appel contre le racisme a été signé par trois cents maires de toutes tendances politiques.

Lors de son congrès tenu les 26 et 27 novembre à Paris, le MRAP a défini sa nouvelle orientation. Il a décidé, par exemple, de changer son appellation, tout en reconnaissant que l'antisémitisme est un racisme comme les autres. Sans changer de sigle, le MRAP sera désormais le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples. Mais ce qui a marqué ce dernier congrès, ce sont l'analyse et les conséquences des nouvelles dimensions du racisme en France. Pendant le congrès, le bureau national a expliqué que la France est passée d'un « racisme de séquelles » à un « racisme de crise » illustré par les récentes « mesures Stoléru » que le MRAP a non seulement dénoncées, mais aussi attaquées comme « anticonstitutionnelles » auprès du Conseil d'Etat.



Albert Lévy, secrétaire général du MRAP.

Ce qui distingue les deux formes de racisme, c'est l'attitude des gouvernements. Le racisme de séquelles est latent, toléré, ourdi par un gouvernement. Le racisme de crise « consiste, lui, à isoler un groupe, ethnique ou autre, du reste de la population et à le désigner comme responsable de tous les maux dont souffre le pays. Il cherche à détourner le mécontentement populaire vers ce groupe pour mieux en masquer les véritables causes ». En d'autres termes, le racisme devient « de crise » lorsqu'un gouvernement l'utilise comme un instrument pour se maintenir au pouvoir. Face à cet « apartheid à la française », les membres du MRAP ont décidé de se mobiliser sur tous les plans.

La lutte contre l'apartheid de Vorster reste toutefois pour le MRAP un combat fondamental. D'ailleurs, les seules délégations africaines présentes au congrès du 26 novembre étaient celles de la SWAPO (Namibie), de l'ANC (Afrique du Sud) et de la ZAPU (Zimbabwe). Faut-il s'en étonner ? Dans la grande majorité des pays africains, en dehors de l'Oua, seuls les gouvernements prennent position sur ce problème. Il ne faut donc pas s'attendre à ce que beaucoup de comités antiapartheid fleurissent dans nos Etats. Il y en a cependant quelques-uns, comme au Ghana et au Nigeria.

Les membres du MRAP sont évidemment conscients que leurs moyens peuvent paraître à certains comme relevant plus de la générosité d'un certain humanisme que de la lutte dure. Mais ils ont la conviction de contribuer un peu au long combat pour les droits de l'homme. Pourtant, en France, il y a des nostalgiques de certaines méthodes qui entendent ne pas laisser le MRAP faire son bonhomme de chemin. Ces derniers mois, le mouvement a été l'objet de neuf attentats à l'explosifs. □ E. D.



Ils assistaient au congrès du MRAP : Emvula Tulinave (à gauche), pour la Swapo, Thami Sindelo (à droite) pour l'ANC.